

## Cahier de charges pour la sélection d'un prestataire chargé de la Formation pratique à la Sécurité et Sureté des missions, déplacements et locaux du Grdr

### 1. INFORMATIONS GÉNÉRALES et CONTEXTE D'INTERVENTION

Le Grdr est engagé depuis plus de 50 ans dans l'appui au développement et au renforcement des dynamiques territoriales au Sénégal, en Mauritanie et au Mali. Ses équipes interviennent dans des contextes marqués par :

- Une insécurité croissante liée aux dynamiques sahéliennes (présence de groupes armés, attaque Djihadiste le 3 juillet 2025 à Kayes et à la frontière Sénégal/Mali, trafics transfrontaliers, banditisme, tensions intercommunautaires).
- Des risques environnementaux et climatiques (inondations, chaleur extrême, isolement géographique).
- Des vulnérabilités sociales et politiques (faible maillage institutionnel, difficultés d'accès aux services publics).

Dans les **zones de Kayes (Mali), Bakel et Matam (Sénégal), Kaédi et Sélibaby (Mauritanie)**, la mobilité des équipes du Grdr et leurs interactions quotidiennes avec une diversité d'acteurs (populations, autorités locales, OSC, partenaires techniques et financiers) exposent particulièrement les chauffeurs, chargés de mission et chargés de projets à des risques spécifiques.

La sécurité du personnel et la continuité des activités constituent donc des enjeux majeurs. Dans le cadre de son Plan RH-SQVT et de la mise en œuvre de son Cadre d'Intervention Stratégique (CIS 2025–2030), Le Grdr souhaite ainsi renforcer les capacités pratiques de ses équipes en matière de sécurité et de sûreté.

### 2. OBJECTIF GENERAL ET RESULTATS ATTENDUS

L'objectif général de cette formation est de **permettre aux équipes terrain de se protéger et se défendre efficacement en cas d'attaque et d'incidents, en renforçant leurs compétences pratiques et opérationnelles en sûreté et sécurité personnelle**.

Les résultats attendus sont le renforcement des compétences pratiques des chauffeurs, chargés de mission et chargés de projets du Grdr pour sécuriser les missions, les déplacements et les activités sur le terrain comme dans les locaux.

Avec cette formation, nous attendons que les participants soient plus attentifs sur les aspects de sécurité et sureté du personnel et qu'ils puissent développer une culture sécuritaire, recevoir des outils pratiques facilitant la prise en compte de cet enjeu, développer des réflexions sur la manière dont chacun prend ou devrait prendre en charge cette question, tenant compte de risques spécifiques ou du contexte.

En d'autres termes, nous attendons à la fin de cet atelier que nos équipes puissent :

1. Améliorer leur défense lorsqu'elles sont sur le terrain.
2. Adopter les premiers réflexes en cas d'attaque ou de situation d'urgence.

3. Identifier et appliquer les principales mesures de protection : attitudes, équipements, postures de défense.
4. Mettre en pratique le protocole de sécurité à travers l'entraînement, et en s'appuyant sur les documents et procédures existants.
5. Contribuer à une culture commune de sécurité en diffusant les consignes auprès des collègues, partenaires et bénéficiaires.

### 3. THEMATIQUES

1. **Sécurité des déplacements** : vérification des véhicules, conduite défensive, procédures de départ et communication, gestion des incidents (panne, accident, blocage).
2. **Sécurité en mission terrain** : interactions sécurisées, gestion des tensions/attroupements, stratégies de discréption, communication adaptée.
3. **Sécurité dans les locaux** : contrôle d'accès, accueil des visiteurs, évacuation, sécurité incendie, gestion des intrusions, protection du matériel et des données.
4. **Gestion des incidents et premiers secours** : réflexes face à un accident, agression ou vol, gestes de premiers secours, chaîne d'alerte et reporting.
5. **Culture de sécurité** : diffusion des bonnes pratiques, mise à jour et appropriation des plans de sécurité locaux.

Les thématiques suivantes sont proposées à titre indicatif. Il est attendu que le/la formateur·trice formule une proposition permettant de faire évoluer, préciser ou compléter le contenu, en fonction de son expertise, des besoins exprimés par les antennes et des spécificités sécuritaires propres à chaque zone d'intervention.

### 4. Livrables

Le prestataire devra fournir :

- Programme de formation détaillé (contenu, méthodes, exercices).
- Outils pédagogiques et aide mémoires complémentaires (arbre de communication, mémo de poche avec numéros d'urgence, planning des mouvements, rapport d'incidents...etc.)
- Rapport final incluant : une analyse des acquis, une évaluation de la formation et des recommandations applicables à l'ensemble des terrains du Grdr.

### 5. PUBLIC CIBLES

Cette formation s'adresse à l'ensemble des équipes appelés à se déplacer dans des zones de tension, soit une quarantaine de personnes dont :

- les chauffeurs et gardiens,
- les chargé·e·s de mission,
- les animateur·trice·s,
- les chargé.e.s de projet,
- les coordinateurs des antennes de Kayes, Bakel, Matam, Kaédi et Sélibaby.

### 6. METHODOLOGIE ET PLANNING D'EXECUTION

La formation devra être réalisée en présentiel, au Sénégal (à Bakel) et en Mauritanie (à Kaédi ou Selibaby) et la pédagogie devra être participative et pratique.

Le ou la prestataire proposera au Grdr, une méthodologie claire et détaillée, ainsi qu'un planning d'exécution pour la présente prestation.

## **7. DUREE DE LA FORMATION :**

La durée totale de la formation en présentiel ne devra pas excéder quatre (4) jours. Le prestataire est donc tenu d'adapter son contenu et son approche pédagogique en conséquence afin de garantir l'atteinte des objectifs dans ce délai imparti.

## **8. CRITERES DE SELECTION**

- Avoir des connaissances et une expérience avérée dans la gestion sécuritaire des ONG Humanitaires ou de développement, idéalement en Afrique de l'Ouest, au Sahel
- Avoir une capacité à adapter les contenus aux réalités sociopolitiques, culturelles et sécuritaires du Sénégal, du Mali et de la Mauritanie.
- Compétences pédagogiques en animation interactive d'atelier sur la sûreté et la sécurité du personnel et production d'outils pratiques (check-lists, fiches réflexes).

## **9. CALENDRIER PREVISIONNEL**

- Avant le 15 novembre 2025 : recueil des offres
- Novembre 2025 : sélection du prestataire.
- Décembre 2025 : préparation pédagogique (recueil des besoins, adaptation des contenus).
- Janvier 2026 - Mars 2026 : réalisation des formations.
- Avril- Mai 2026 : capitalisation et remise du rapport final.

## **10. DOSSIER DE CANDIDATURE**

Les Consultant(e)s intéressé(e)s doivent présenter un dossier de candidature comprenant :

### **Une proposition administrative :**

- Le dossier administratif du consultant ou de son cabinet
- Une copie du Relevé d'identité bancaire ;
- Une copie d'identité du consultant
- Une copie signée, cachetée et datée du devis (Budget détaillé)

### **Une proposition technique comprenant :**

- Présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission
- Calendrier indicatif et plan de travail concernant la réalisation des activités, ainsi qu'une proposition de programme
- Les copies d'attestations de bonne exécution et/ou de satisfaction délivrées par les clients pour les prestations similaires

## **11. SOUMISSION DES OFFRES**

Les offres sont attendues **au plus tard le 15 novembre 2025**.

Elles devront être transmises par mail à : [dakar@grdr.org](mailto:dakar@grdr.org), en mentionnant dans l'objet : « **Offre – Formation sécurité Grdr Sahel** ».